

M. l'Orateur: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne voulait sans doute pas prêter d'arrière-pensée au député de Winnipeg-Sud-Centre et on devrait peut-être lui permettre de s'expliquer.

L'hon. M. Martin: Bien entendu, je ne voulais pas lui prêter d'arrière-pensée. J'aurais dû peut-être employer le mot «falsification».

Une voix: Honte.

L'hon. M. Churchill: Je suis gré au ministre de me fournir l'occasion de poser de nouveau la question de privilège au sujet de laquelle vous rendrez, je l'espère, monsieur l'Orateur, la même décision, que l'ancien Orateur il y a quelques années.

Le ministre avait parlé de «falsification» à propos d'une allégation faite par lui-même et d'autres députés d'en face, alors que j'avais consigné au compte rendu une lettre portant la signature de M. Butterworth qui m'était tombée entre les mains. En tranchant la question, l'Orateur avait alors décidé que mon action ne pouvait être qualifiée de la sorte.

Vu que le ministre vient d'employer ce terme afin de noircir ma réputation, j'espère que mon insistance lui commandera, vif d'esprit qu'il est, de se rétracter, car il doit préserver sa réputation dans le pays en vue de hautes positions.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je me rappelle l'incident qu'a invoqué le député, car j'étais par hasard au fauteuil ce jour-là et je pense qu'on devrait permettre une nouvelle fois au secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'expliquer à la Chambre qu'il ne veut pas imputer de mobiles. Les députés et surtout ceux qui sont ici de longue date se doivent de modérer leurs expressions. (*Applaudissements*)

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, comme mon ami l'a dit, je suis à la Chambre depuis longtemps et je crois comprendre les motifs qui animent les vis-à-vis. J'ai moi-même siégé dans l'opposition, mais quand les honorables représentants amorcent une attaque, ils doivent s'attendre à une réaction. Je ne veux pas imputer de motifs. Je ne veux pas être injuste envers mon ami, et je lui pardonne tout ce qu'il a pu dire de moi. (*Exclamations*)

[L'hon. M. Churchill.]

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures essaie maintenant de tourner en blague une affaire très grave. Il lui suffit de retirer ses accusations et la question sera réglée.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je n'ai fait aucune accusation contre mon ami.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suppose que ce serait antiparlementaire si le ministre ou un député quelconque accusait un autre d'employer sciemment de faux documents. Il n'y a aucun doute que de faux documents peuvent tomber accidentellement entre les mains de n'importe quel député. Si un député présentait ces documents comme étant authentiques, ce serait regrettable et ce serait antiparlementaire de donner à entendre que la chose a été faite à dessein. Je conseillerais au secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'affirmer à la Chambre qu'il n'a pas parlé de l'emploi de faux documents en ce sens.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je n'ai porté aucune accusation contre mon honorable ami. Il est la dernière personne au monde contre qui je le ferais, et telle est la situation. Je lui ai dit que je n'avais pas imputé de motifs. Je n'avais pas le droit de le faire aux termes du Règlement et en fait je n'en ai rien fait. Je lui demanderais d'être aussi généreux.

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, je le regrette, mais je ne suis pas encore satisfait. Laisser entendre qu'il m'est arrivé à la Chambre d'utiliser un faux document c'est une tentative méprisable de nuire à ma réputation. Vous avez vous-même indiqué, monsieur l'Orateur, que de faux documents pourraient accidentellement tomber entre les mains des députés. Autant que je sache, je n'ai jamais, dans toute mon existence, détenu de faux.

M. l'Orateur: A l'ordre. Sans entamer une discussion qui pourrait durer des heures, je signale qu'il n'est pas antiparlementaire—et je l'ai déjà dit—de laisser entendre qu'un député a eu en sa possession un faux document ou en en a cité des extraits, si le député ignorait qu'il s'agissait d'un faux. Si le ministre n'est pas allé plus loin dans ses propos, je ne vois pas sur quoi il pourrait revenir.

L'hon. Michael Starr (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire un mot au sujet de la question de privilège. Nous sommes tombés bien bas à la Chambre lorsqu'un